



Archives nationales

Registre public d'accessibilité



Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)

Site de Paris

**ARCHIVES
NATIONALES**

Entrée :
11 rue des Quatre Fils
75003 Paris
Tél : 01 40 27 64 20

Bienvenue aux Archives nationales Site de Paris

Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)

Sommaire

Fiche 1 : Présentation

Fiche 2 : Équipements d'accessibilité

Fiche 3 : Offre culturelle accessible

Fiche 4 : Formation du personnel

Fiche 5 : Suivi de l'entretien des équipements

Fiche 6 : Annexes / Pièces justificatives

Fiche 1 : Présentation

Qui sommes-nous ?

Les Archives nationales conservent des documents produits par les administrations de l'État, ainsi que les archives des notaires de Paris et des fonds privés d'intérêt national. La plupart de ces documents peuvent être consultés par le public en salle de lecture.

Les Archives nationales sont réparties sur trois sites.

A Paris, sont conservés tous les documents du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, ainsi que les archives des notaires de Paris.

A Pierrefitte-sur-Seine sont conservés tous les documents publics postérieurs à la Révolution française, ainsi que les archives privées de toute période.

Enfin sur le site de Fontainebleau, qui doit fermer à l'horizon 2020, sont conservées les archives nominatives et sérielles (par exemple les dossiers de carrière de fonctionnaires) et les archives privées d'architectes. Ces documents sont inaccessibles depuis mars 2014 en raison d'un sinistre touchant aux bâtiments.

Accueil et accès (CARAN, site de Paris)

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :

✓ oui non

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

✓ oui non

Le personnel peut vous accompagner lors de vos démarches et de votre visite :

✓ oui non

Si vous souhaitez, vous pouvez annoncer votre venue.

Contact : eric.gallet@culture.gouv.fr / 01 40 27 61 65
banque d'accueil : 01 40 27 64 20

Venir au centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)

Adresse : 11 rue des Quatre-Fils, 75003 Paris



L'accès au CARAN à travers les jardins par l'entrée du 60 rue des Francs-Bourgeois n'est pas possible.

Téléphone : 01 40 27 64 20 (accueil)

Horaires : 9h-16h45 du lundi au samedi

Accès :



Station Rambuteau, puis prendre la rue Rambuteau, rue des Archives, puis rue des Quatre-Fils.



Station Hôtel de Ville, sortie rue Lobau, puis prendre la rue des Archives.



Les lignes de métro 11 et 1 ne sont pas accessibles.



Arrêt Archives-Haudriettes.



Arrêt Archives- Haudriettes.

Nous vous invitons à vérifier l'accessibilité de votre itinéraire sur le site de la RATP : <https://www.ratp.fr/accessibilite>

Places de stationnement réservées :

Places les plus proches de l'entrée rue des Quatre-Fils :

- ✓ 1 rue de la Perle
- ✓ 95 rue Vieille du Temple
- ✓ 4 et 6 rue des Haudriettes



Fiche 2 : Accessibilité des espaces et services

Equipements d'accessibilité



- ✓ Cheminement depuis l'entrée par la rue des Quatre-Fils
- ✓ Vestiaires
- ✓ Ascenseurs
- ✓ Sanitaires



- ✓ Vidéo-agrandisseur en salle de lecture pour la consultation des documents
- ✓ Logiciel de grossissement de caractères et synthèse vocale



- ✓ Boucles magnétiques et écouteurs amplifiés à chaque point d'accueil



- ✓ Prêt de cannes-sièges
- ✓ Prêt d'un fauteuil roulant



Dérogations demandées dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Adap)



- ✓ Banque d'accueil dans le hall : contraintes techniques et préservation au titre de l'oeuvre architecturale. Elle ne sera donc **pas accessible**.



Aménagements à programmer dans les prochains travaux



- ✓ Adaptation de la poussée de la porte de la salle de lecture.
- ✓ Mise aux normes du mobilier du bureau des inscriptions pour le passage des jambes.



- ✓ Bandes d'éveil à la vigilance dans les escaliers.

Fiche 3 : Offre culturelle accessible

Visites guidées pour les individuels



- ✓ Visite guidée accessible et présentation du fonctionnement de la salle de lecture tous les lundis à 14h

Informations

téléphone : 01 40 27 64 20 (accueil)

Fiche 4 : Formation du personnel

Formations internes

Intitulé de la formation	Nombre d'agents	Dates	Durée	Site de Paris	Site de Pierrefitte
Séances d'information et présentation des équipements d'accessibilité	20	2016	2 h	À prévoir	20

Formations individuelles et continues

Intitulé de la formation	Nombre d'agents	Dates	Durée	Site de Paris	Site de Pierrefitte
Handicap mental	1	2006 2007	2x7 jours	1	1
Sensibilisation à l'accueil des personnes malentendantes	1	2008	0,5 jour	1	1
Sensibilisation à la langue des signes française (LSF)	1	2008	2 jours	1	1
Sensibilisation à tous types de handicaps	4	2005 2011	2-3 jours	4	4
Concevoir des actions culturelles en faveur des publics en situation de handicap	1	2011	3 jours	1	1
Accueil du public déficient visuel	2	2015	3 jours	1	1
Accueil du public déficient auditif	4	2015	3 jours	4	-
Sensibilisation maladie d'Alzheimer	1	2015	0,5 jour	1	1
Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap	16	2014 2016 2017	1 ou 2 jours	3	13
Accueil des publics en situation de handicap	2	2017	3 jours	-	2

Les données sur les formations sont issues d'extractions statistiques fournies par le ministère de la Culture. Nous ne sommes pas en possession des attestations individuelles qui sont directement envoyées aux agents.

A partir de janvier 2018, nous demanderons au ministère de la Culture, un exemplaire de l'attestation.

Les données seront remises à jour en janvier de chaque année.

Projets et perspectives de formation

- ✓ Former tous les agents en contact avec le public à un niveau minimum de sensibilisation au handicap
- ✓ Former certains agents référents en matière d'accueil par type de handicap
- ✓ Intégrer la présentation des équipements d'accessibilité au stage d'intégration des nouveaux arrivants

Date de mise à jour : janvier 2018

Fiche 5 : Suivi d'entretien du matériel

L'entretien des ascenseurs est assuré par un contrat de maintenance régulière et d'interventions à la demande (voir Fiche 6, pièces justificatives) :

Pour les autres équipements pouvant faire l'objet d'un dysfonctionnement et nécessiter un entretien ponctuel :

- ✓ Boucles magnétiques
- ✓ Vidéo-agrandisseur...

Tableau de signalement des dysfonctionnements et du suivi des interventions :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Matériel :	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

Fiche 6 : Annexes / Pièces justificatives

Contexte

Le centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) construit de 1986 à 1988 (2ème catégorie type S et L) a fait l'objet d'un agenda d'accessibilité programmée (Adap). Cet agenda d'accessibilité programmée a reçu un avis favorable de la préfecture de police dans le procès verbal n°99.0990001 en date du 4 décembre 2015.

Une partie des préconisations (mise aux normes des ascenseurs) a été réalisée en 2017, le reste sera mis en oeuvre dans le cadre de la programmation des travaux de restauration du site historique des Archives nationales et des aménagements prévus pour le projet CAMUS (installation d'une partie des services de l'administration centrale du ministère de la Culture sur le site historique des Archives nationales). Les études techniques sont en cours.

Il ne nous est pour cette raison pas possible de joindre un calendrier précis de travaux pour le moment comme le prévoit le 3° art. 1 de l'arrêté du 19 avril 2017 « fixant le contenu et les modalités de mise à jour du registre public d'accessibilité ».

Annexes

- ✓ Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction.
- ✓ Fiche de synthèse sur les modalités de maintenance des ascenseurs

Pour information complémentaire :

(documents concernant également le musée des Archives nationales)

- ✓ Extrait de l'Adap du 15 juillet 2015, mentionnant les dérogations demandées.
- ✓ Rapport d'audit/préconisations de l'AIA – octobre 2017.

Ces documents sont consultables sur place, à la banque d'accueil.